

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Pourquoi cette agitation qui rendra fort délicate la tâche de l'éminent haut-commissaire, M. Gabriel Puaux, que l'on a donné — enfin ! — pour successeur à M. de Martel ?

Parce que le gouvernement français n'a pas cru pouvoir solliciter du Parlement la ratification du traité franco-syrien conclu en septembre 1936.

Il est très douteux que le Parlement eût donné son aval à un instrument diplomatique si imparfait, si inadéquat, si discuté. Le Sénat, à coup sûr, l'eût rejeté.

Au président du Conseil syrien, Mardam Bey, qui me faisait visite, il y a quelques semaines, avant de regagner Damas, les mains vides, je rappelsai qu'en mai 1937, autour d'une table amie, je lui avais loyalement fait prévoir la non-ratification de ce traité.

MM. de Tesson et Bonnet ont eu beau négocier des amendements pour corriger les trop graves erreurs de M. Viénot et de M. de Martel, le traité restait discuté et inquiétant.

D'abord, pour des raisons intrinsèques : il n'est que de constater la violente opposition des Druses, des Alalouites, du Djézirah à l'unitarisme pour comprendre combien le statut de la Syrie, d'après ce traité, répondait mal à la réalité vivante en ce difficile pays où, aux oppositions ethniques, s'ajoutent de si nombreuses et irréductibles différences culturelles et religieuses.

Allait-on prêter la main, après des siècles de protection, à l'oppression des minorités chrétiennes par le nationalisme et l'arabisme syriens ?

Allait-on, sur cette plaque tournante de l'influence française dans le Proche Orient et le monde arabe, affaiblir nos positions, à l'heure même où l'Italie cherche à s'y infiltrer et où elle souhaiterait tant substituer son protectorat au nôtre ?

Allait-on perdre les avantages positifs de cette base méditerranéenne, pro-asiatique, voire pro-africaine, tout en gardant la responsabilité de la sécurité de la nouvelle Syrie, au point d'être obligés (article IV) à combattre pour la Syrie, en tant qu'allié militaire, si la Turquie — comme on peut le craindre — ou toute autre puissance, venait à l'attaquer en Djézirah ou vers l'Arabie ?

Insuffisante protection des minorités; insuffisante acception du nationalisme juridique et politique des provinces non musulmanes; insuffisantes garanties aux communautés culturelles et ethniques quant au statut civil des personnes et au régime judiciaire; inadéquation des clauses militaires mises à la charge de la France ou de la Syrie; craintes pour le statut des fonctionnaires français en service et sur leur recrutement dans l'avenir; incertitudes sur la validité réelle des amendements et réserves acceptés par le gouvernement syrien, mais non incorporés au traité ou à ses annexes et d'ailleurs publiquement combattus par nombre de députés syriens; telles sont les principales critiques de nos commissions parlementaires. Elles étaient trop sérieuses pour qu'une ratification fût possible.

De surcroît, à ces malheurs diplomatiques s'ajoutent des raisons extrinsèques de non-ratification très actuelles, survenues depuis la négociation de 1936; elles sont directement liées aux litiges franco-italiens, à l'attribution du Sandjak d'Alexandrette à la Turquie, aux difficultés anglaises en Palestine, aux problèmes de la Méditerranée, de Suez et de la mer Rouge, soulevés par l'expansion italienne.

C'est un fait qu'une propagande italienne antifrançaise se développe intensément en Syrie dans les milieux religieux, dans les affaires, la banque et les conflits de race. J'ai là-dessus, sous la main, à l'heure où j'écris, un gros dossier de faits, documents et preuves.

La propagande allemande s'emploie aussi à ruiner notre prestige et à faire valoir le sien, qui, dans le monde arabe, en Syrie notamment, a grandi, depuis Munich surtout, dans des proportions qui, pour n'être pas encore alarmantes, n'en sont pas moins très sérieuses.

M. Puaux a gagné son poste, à Beyrouth, avec des instructions qui, à tout le moins, lui enjoignent de gagner un long délai pour le réexamen et la mise au point d'un traité dont la négociation ne sera un titre de gloire ni pour M. Viénot, ni pour M. de Martel.

On se demande vraiment pourquoi ce dernier vient d'être décoré: en mars 1936, une délégation de la Commission des Affaires étrangères, composée de représentants de tous les partis, de l'extrême-gauche à l'extrême-droite, s'en fut demander sa tête à M. Flandin. J'en faisais partie, j'ai pu m'en rendre compte, par un aveuglement et une aberration incompréhensibles, le gouvernement de Front populaire venait d'adapter leurs points de vue et leurs prétentions, soi-disant pour favoriser notre politique musulmane en Afrique.

L'élaboration d'un traité, aujourd'hui presque repoussé et, à tout le moins, très peu indésirable, fut le résultat fâcheux et dangereux de l'aveuglement gouvernemental et du jeu personnel de notre haut-commissaire, qui ne se sauva qu'en servant les illusions des hommes à qui le Front populaire avait commis le soin de diriger notre diplomatie.

La situation en Belgique

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Certes, il y aura des résistances chez les socialistes wallons. Ce sont eux aussi qui tiennent d'être battus au bureau et au conseil général du Parti socialiste. Les socialistes flamands triomphent avec M. Spaak. Les socialistes bruxellois doivent aussi reculer. Ainsi s'affirme, une fois de plus, la prédominance de l'extrême gauche flamande, dont les chefs, inconsciemment, sont, à l'heure actuelle, supérieurs aux chefs wallons, par le nombre et aussi par la valeur.

La Wallonie socialiste, bien que ses troupes soient plus nombreuses, manque de chefs. Son anticléricalisme foncier, plus profond qu'en Flandre, la fait piétiner sur place.

Sans doute, fera-t-elle un effort pour que le prochain congrès socialiste ne lui soit point trop dur. Mais, il est à prévoir que les socialistes wallons et bruxellois devront s'incliner devant l'inductible. La Belgique ira à Burgos. Les socialistes préfèrent cette déroute à l'ouverture d'une crise politique dont le pays ferait peser sur eux les lourdes responsabilités et qui serait une défaite bien plus dangereuse.

Il restera une dernière difficulté à vaincre pour M. Spaak: le renouveau ministériel. Certain de la participation socialiste, il doit aussi obtenir la collaboration des catholiques et des libéraux. Les uns et les autres n'accepteront pas une nouvelle collaboration sans garantie. Si M. Spaak ne réussissait pas, il démissionnerait.

S...

Un congrès socialiste est convoqué pour dimanche

Sous la présidence de M. Arthur Janinaux, le conseil général du Parti socialiste s'est réuni jeudi de 14 à 20 h.

M. de Mun a fait un rapport sur les décisions du bureau, et a demandé leur approbation et leur mise en œuvre. Le président du parti socialiste a un minimum d'inconvénients et le maximum d'avantages. Il a ajouté que si les décisions du bureau n'étaient pas adoptées, celui-ci démissionnerait.

MM. Buset, Rollin, Dewit, Gailly, Bailly, Paulis et Wauters sont longuement intervenus. Au nom des opposants, M. Buset a vivement critiqué la proposition de M. de Mun, qui, M. Balazar, par contre, a chassé de la majorité, en proposant d'adopter la décision du bureau à condition: 1° que le statut juridique de Burgos soit nettement défini; 2° que l'échange des ambassadeurs entre Barcelone et Bruxelles soit renouvelé sans retard; 3° que l'action soit confiée à un comité de non-intervention continue.

Le conseil a décidé de réunir à Bruxelles un congrès extraordinaire qui se tiendra dimanche prochain 15 janvier.

Le Bloc catholique réserve son attitude

Le directeur du Bloc catholique a séjourné jeudi à Bruxelles. L'ambassadeur n'a été fait après la réunion, mais le Bloc, dit-on, refuse de se laisser manœuvrer par les socialistes, et il réserve son attitude jusqu'après le congrès socialiste de dimanche.

Les catholiques flamands marquent, notamment, le désir que la droite obtienne les portefeuilles de la justice, des finances, des transports, des colonies et de l'agriculture.

Une nouvelle approbation

Le bureau de la C.O.T. s'est réuni, jeudi, à son tour, il a approuvé la politique intérieure et extérieure du gouvernement, et lui a exprimé sa confiance pour qu'il sauvegarde les réformes sociales et réalise incoûteusement l'assurance-chômage obligatoire.

Les réceptions du Roi

Le Roi a reçu M. Spaak, jeudi, vers 11 heures du matin. Il a aussi reçu M. Marck, ministre des transports, vice-président du conseil, puis M. Pholien, ministre de la justice, et M. Gillon, sénateur libéral, qui semble devoir faire partie du nouveau gouvernement.

des noms de « ministres »

Announcement de MM. d'Appremont-Lynden (catholique), on met en avant pour le prochain ministère, MM. Van den Poorten, Gillon, Malstruis (libéraux), et MM. Van Acter et Wauters (socialistes).

La situation jeudi soir

Jeudi à 19 h., M. Spaak a fait annoncer qu'il avait vu M. Pholien, ministre de la Justice, et M. Gillon, sénateur libéral, et qu'au point de vue international tout faisait prévoir qu'un accord interviendrait rapidement avec Burgos.

M. Spaak va faire une déclaration à la Chambre

La Chambre s'ouvrira mercredi prochain. M. Spaak fera une déclaration au cours de cette séance.

Des enfants tunisiens vont porter le prénom de « Daladier »

Tunis, 12 janvier. — Depuis quelques jours des musulmans vont déclarer à la municipalité des enfants nouveaux-nés, les font inscrire sous le nom de « Daladier ».

Un hydravion militaire de la base de Brest s'abat sur une maison

TROIS MORTS ET UN BLESSE

Brest, 12 janvier. — Un hydravion de la marine s'est abattu jeudi sur une maison de Plomodiern, à 3 km. de la baie de Douarnenez.

Sous le couvert d'une maison d'appareils de T.S.F., un centre allemand d'espionnage fonctionnait à Copenhague

Copenhague, 12 janvier. — Le « National Tidende » annonce, qu'à la suite des perquisitions faites, ces derniers temps, chez des Danois, la police a pu établir qu'une maison de commerce d'appareils de radio du centre de Copenhague était un des plus importants centres d'espionnage au Danemark et qu'il avait été créé par deux Allemands arrivés au Danemark, il y a quatre ans.

Les nationalistes qui ont progressé de 70 kilomètres depuis le début de l'offensive ont occupé Falset



DES TANKS DE L'ARMÉE GOUVERNEMENTALE PRIS PAR LES NATIONALISTES AU COURS DE L'OFFENSIVE DANS LA RÉGION DE LERIDA.

Burgos, 12 janvier. — Radio-National d'Espagne a diffusé la note officielle suivante sur la situation mercredi à 20 heures:

« La brillante offensive des troupes nationalistes en Catalogne se poursuit. »

« Nous avons occupé, entre autres, les villages de Solivella, Mora la Nueva et l'importante ville de Montblanch, qui a été dépassée. Toutes les lignes de fortifications ennemies de ce secteur sont tombées entre nos mains. »

« Nos lignes se trouvent maintenant à 25 kilomètres de Tarragone et à 70 kilomètres de Barcelone. »

« En vingt jours d'offensive, nous avons occupé trois mille kilomètres carrés, libéré plus de 125 villages et 250.000 âmes. Nous avons fait plus de 30.000 prisonniers et la quantité d'armes, de matériel, de munitions tombés en notre pouvoir est incalculable. L'ennemi a laissé le terrain jonché de cadavres. »

« En Estremadure, l'activité a été réduite. L'ennemi a attaqué faiblement de La Mano de Hierro et Tejonera. Il a été repoussé partout, ainsi que dans le secteur de Cabeza de Buey. »

« Les dernières nouvelles reçues au grand quartier général, la ville de Falset a été occupée jeudi par les forces nationalistes. »

L'offensive des gouvernementaux en Estremadure

Front d'Estremadure, 11 janvier. — Les troupes républicaines ont conquis au mont Santa Ines, au col de Castuera, au cours d'une avance de 13 kilomètres, Esparragos de la Serena, village situé à 10 kilomètres au sud de Castuera.

Cette manœuvre constitue un mouvement stratégique pour déborder par l'ouest Monterrubio de la Serena.

Les gouvernementaux vont mobiliser sept classes

Barcelone, 12 janvier. — Au cours du Conseil des ministres de jeudi, le Dr Negrin, ministre de la Guerre, a soumis à l'approbation du Conseil un décret autorisant la mobilisation totale des classes 1921, 1920, 1919, 1918, 1917, 1916 et 1915.

Une médaille à l'effigie de M. Rucart, ministre de la santé publique

Paris, 12 janvier. — Jeudi matin, à l'Hôtel des Monnaies, M. Rucart, ministre de la Santé publique, a assisté à la frappe du premier exemplaire d'une médaille gravée à son effigie. Cette médaille lui est offerte par un groupe d'amis, en remerciement des efforts qu'il a accomplis en faveur des enfants et des œuvres consacrées à la défense, à la protection et à l'avenir des enfants.

Le jeune frère du malfaiteur reconnu avoir participé à une expédition antérieure

Les trois malfaiteurs: Wladislas Soja, Gruiet et Paul André, furent conduits dans les locaux de la police d'Etat à Versailles et interrogés par M. Sicut et par le commissaire Mallet, de la première brigade mobile.

La femme du détective suisse Paul Rochat est, elle aussi, accusée d'espionnage

Genève, 12 janvier. — La police fédérale a arrêté Mme Dolly Rochat, femme du détective Paul Rochat, inculpé depuis quelques semaines à la prison Saint-Antoine.

Pour conserver son yacht, Errol Flynn devient américain

Hollywood, 12 janvier. — Errol Flynn, le grand artiste de cinéma, vient d'acheter un yacht de trente 1 ans et, s'engageant, s'est trouvé en contradiction avec la loi américaine, qui interdit à tout étranger résidant aux Etats-Unis de posséder une embarcation de plus de quinze tonnes.

Aux Indes, un déraillement fait sept morts et cinquante blessés

Calcutta, 12 janvier. — L'express de Howrah à Dehradun a déraillé à environ 320 kilomètres de Calcutta.

Le général Franco refuse aux avions anglais le droit de survoler l'Espagne nationaliste

Londres, 12 janvier. — Le général Franco vient de refuser à la « British Airways » le droit de survoler le territoire nationaliste en précisant que cette permission ne serait accordée aux ressortissants des pays ne jouissant pas des privilèges diplomatiques qu'implique la reconnaissance « de jure » du gouvernement nationaliste.

L'île de Cuba offre six mille sacs de sucre à l'Espagne

La Havane, 12 janvier. — M. Laredo, président de la République, a fait un don de 6.000 sacs de sucre à la population civile espagnole des territoires gouvernemental et nationaliste. La moitié sera expédiée à Barcelone ou Valence, et l'autre moitié à Bilbao ou Santander.

Deux nouveaux commissaires du peuple, en U.R.S.S.

Moscou, 12 janvier. — L'Agence Tass annonce que par ordonnance du président du Soviet suprême de l'U.R.S.S., le commissariat du peuple à l'Industrie et à la Défense de l'U.R.S.S. est divisé en quatre commissariats: Industrie aéronautique, constructions navales, munitions et armements.

Le général Franco refuse aux avions anglais le droit de survoler l'Espagne nationaliste

Londres, 12 janvier. — Le général Franco vient de refuser à la « British Airways » le droit de survoler le territoire nationaliste en précisant que cette permission ne serait accordée aux ressortissants des pays ne jouissant pas des privilèges diplomatiques qu'implique la reconnaissance « de jure » du gouvernement nationaliste.

Les exploits des jeunes bandits de la région parisienne

(SUITE DE LA PREMIERE PAGE)

Versailles, 12 janvier. — M. Roche, chef de la brigade spéciale de la police judiciaire, et M. Sicut, chef de la sûreté à la police d'Etat de Seine-et-Oise, sont parvenus à identifier et à arrêter les membres de la bande qui, depuis quelque temps, rançonnait les automobilistes en Seine-et-Oise et en Normandie.

Cette bande avait pour chef un jeune homme de 25 ans, André Paul, né en 1913 à Garges-les-Gonesses exerçant le métier de manœuvre et habitant avec ses parents, à Garges. Il avait comme complices, Paul Gruiet, 17 ans, mécanicien, habitant Paris, et le bandit que fut tué au pont de Polisy par un coup de mousqueton, Stéphane Soja, né en 1920, à Jatorova (Pologne), naturalisé français depuis le mois de mai dernier, exerçant le métier de mécanicien.

Le frère de Soja, Wladislas, âgé de 16 ans, habitant chez ses parents, à Garges, a été lui aussi arrêté.

Deux jeunes « mécanos » parisiens

n'avaient pas reparu à leur travail

Voici comment les policiers ont été amenés à procéder à cette capture. Gruiet et Soja travaillaient comme mécaniciens chez un garagiste de la rue de Turbigo, à Paris. M. Cuclios, celui-ci avait remarqué que ses deux ouvriers n'avaient pas reparu à leur travail mercredi. Gruiet avait que son patron était étonné de son absence et de celle de son camarade et il ne demandait qu'une chose, c'était d'être entendu par la police.

C'est ainsi qu'il fut conduit dans le

château de M. Roche, où il raconta toute l'affaire et la série d'actes auxquels il avait participé. Il ajouta que l'un de ses complices était mort, Soja, et que l'autre, le chef de la bande, devait habiter dans la banlieue de Paris.

Pressé de questions, il mit par donner l'adresse de ses deux complices, et c'est ainsi que, le commissaire Sicut, accompagné de M. Roche, et de plusieurs inspecteurs de la police de Seine-et-Oise et de la police judiciaire, se présentèrent au domicile de Wladislas Soja; celui-ci était couché. Il se laissa arrêter en prétendant qu'il n'était pour rien dans cette affaire.

On croit cependant que, s'il n'avait pas participé aux agressions de l'année dernière, il n'aurait pas été impliqué dans des agressions antérieures, notamment contre un architecte parisien, sur la route de Fins.

L'arrestation du chef de la bande

Les policiers se rendirent alors au domicile d'André Paul, où ils furent reçus par la mère du jeune homme, qui dormait encore profondément.

« Que lui voulez-vous, demanda-t-elle? Je vous assure que mon fils n'a rien fait. » Mais les policiers passèrent outre et André Paul, entendant du bruit, se leva. Sa mère s'évanouit. Ce moment où André Paul eut cette parole en le montrant: « Et bien! la vieille est capable d'en mourir. »

Les policiers perquisitionnèrent dans sa chambre et saisirent une chemise ainsi qu'un pardessus bleu marine portant de larges taches de sang et une casquette qui avait été perçée par un projectile.

Le jeune frère du malfaiteur reconnu avoir participé à une expédition antérieure

Les trois malfaiteurs: Wladislas Soja, Gruiet et Paul André, furent conduits dans les locaux de la police d'Etat à Versailles et interrogés par M. Sicut et par le commissaire Mallet, de la première brigade mobile.

Wladislas Soja nia avoir participé à l'expédition nocturne du 10 janvier, mais par contre, il reconnut avoir fait partie de l'équipe qui le 3 janvier, sur la route de Quarante-Sous, rançonna M. Jourdhell, architecte, rue Pousin à Paris.

« Mon frère, dit-il, me donna l'ordre de l'accompagner, ainsi que Paul Gruiet et André Paul. Gruiet conduisait une voiture automobile qu'il avait dérobée aux environs de la place Pigalle. »

« Arrivé sur la route de Quarante-Sous, nous n'avions encore rien fait, mais au retour, nous avons décidé de serrer une voiture qui se trouvait devant nous. »

« Le conducteur de ce véhicule, l'architecte Jourdhell, chercha à fuir, mais Stéphane Soja, tirant dans une des ailes de l'auto, obligea ainsi le conducteur à s'arrêter. »

« Nous nous sommes alors approchés de lui et nous l'avons dévalisé. L'opération nous a rapporté 1150 francs que nous nous sommes partagés ensuite, pendant notre retour à Paris. Mon frère me remit 200 francs. Mais il me les reprit le lendemain. »

Pour conserver son yacht, Errol Flynn devient américain

Hollywood, 12 janvier. — Errol Flynn, le grand artiste de cinéma, vient d'acheter un yacht de trente 1 ans et, s'engageant, s'est trouvé en contradiction avec la loi américaine, qui interdit à tout étranger résidant aux Etats-Unis de posséder une embarcation de plus de quinze tonnes.

L'acteur a donc décidé de changer de nationalité pour avoir le droit de conserver son yacht.

Aux Indes, un déraillement fait sept morts et cinquante blessés

Calcutta, 12 janvier. — L'express de Howrah à Dehradun a déraillé à environ 320 kilomètres de Calcutta.

Le bilan des victimes est actuellement de 7 tués et de 60 blessés.

Le récit d'André Paul, chef de la bande

Le commissaire a recueilli ensuite les déclarations d'André Paul.

Celui-ci qui est considéré comme étant le chef de la bande, bien qu'il s'en défende, prétend que ce fut Stéphane Soja et Paul Gruiet qui, le 10 janvier,

vinrent le retrouver chez lui pour lui proposer de faire un coup.

Il affirmait que Wladislas Soja ne faisait pas partie de l'expédition. Puis il narra la première agression sur la route de Fontaine et celles qui furent commises sur la route de Louvières et d'Elbeuf. Il exposa ensuite les diverses péripéties du retour.

« Après avoir dépassé Louvières, dit-il, nous nous sommes arrêtés dans un pays pour acheter dix litres d'essence, car le réservoir de l'auto était presque vide. Nous avons roulé environ une demi-heure; mais à Bonnières, nous nous sommes arrêtés à un barrage de gendarmes. »

« Des coups de feu furent tirés dans notre direction. Un des pneus de la voiture creva. »

« Nous changeâmes une roue sur la route. Puis, arrivés dans la région de Meulan, nous remarquâmes la présence des gendarmes. »

« Nous avons essayé plusieurs coups de feu. Gruiet tenait toujours son revolver et avait en outre un revolver, mais il n'a pas riposté. »

« Nous avons foncé à 80 kilomètres à l'heure sur l'obstacle. »

« Arrivés à Polisy, ce fut la même chose, mais un gendarme tira un coup de mousqueton et la balle vint traverser le crâne de Stéphane qui était assis près de Gruiet. »

« Celui-ci et moi-même, avons eu nos vêtements inondés de sang. Nous nous sommes alors décidés à abandonner l'automobile et le corps. »

« Gruiet et moi avons pris la direction de Maisons-Laffitte. »

« Il pouvait être 3 h. 30. Nous avons franchi les bois et à un moment donné, nous nous sommes aperçus que nous étions toute délabrés. Nous nous sommes con-

chés dans cet abri, sous un tas de frottis moisis et sommes restés là jusqu'à 14 heures. »

« Nous avons entendu les gendarmes ainsi que les agents qui passaient près de nous. »

« Enfin, n'entendant plus rien, nous nous sommes risqués à sortir. »

« Nous avons gagné les bords de la Seine où nous avons nettoyé nos vêtements, puis nous sommes arrivés à Fontaine-Mary, toujours à pied, où nous avons pris un autobus qui nous a ramené à Paris. »

« Paul Gruiet rentra chez lui à Paris, tandis qu'André Paul prenait le train à la Gare du Nord jusqu'à Garges-les-Gonesses, où il arriva chez ses parents vers 19 h. »

« Vous avez eu de la chance, un quart d'heure plus tard j'étais parti... »

« Vous avez eu de la chance, dit-il ensuite, aux inspecteurs de m'avoir ainsi. »

« Un quart d'heure plus tard, j'étais parti. »

« En effet, on découvrit dans une pièce une musette remplie de vivres et contenant des vêtements que Paul André avait préparés pour faciliter son départ. »

« Nous sommes des « ballots », de ne pas essayer de faire un coup dans la grande banlieue, c'est très facile. »

« De son côté, Paul Gruiet a fourni un récit qui corrobore en tous points les déclarations de ses deux acolytes. Il a ajouté les précisions suivantes: »

« J'ai fait au garage Ducloux, la connaissance de Stéphane Soja. D'instinctivement Stéphane me fit voir deux pistolets automatiques et me déclara: « Nous sommes des ballots de ne pas essayer de faire un coup dans la grande banlieue. C'est très facile. Il n'y a qu'à mettre un revolver sous le nez d'un automobiliste et lui prendre son argent. »

« J'acceptai et dans la nuit de Noël, nous décidâmes d'aller chercher le frère de Stéphane. »

« Vers 21 h., nous trouvâmes place Pigalle, nous dérobâmes une auto noire, et ce fut l'expédition sur la route de Quarante-Sous. »

« Mardi soir, nous avons décidé de tenter une nouvelle expédition, mais cette fois, nous avons décidé de ne pas commettre le jeune frère de Stéphane, qui, lors de notre première randonnée, s'était montré « au-dessous de tout » pour fouiller l'automobile. »

Une femme s'était jetée à l'eau avec ses deux enfants au Mans

Le Mans, 12 janvier. — Le 4 décembre dernier, M. Gaston Morin, en tentant de divorcer avec son mari, bouché, au Mans, reçut la visite de son beau-père et ne resta pas le soir à son domicile.

« On pensa qu'elle s'était jetée dans la Sarthe toute proche avec les deux enfants. Mais certains crurent l'avoir vu, deux jours après, à Laigle (Orne) et on eut l'idée de le retrouver ainsi que ses deux fillettes. »

« Or, le cadavre de l'une des enfants, Monique, vient d'être découvert en aval du Mans, au barrage des Moulins de St-Georges. Il est donc probable que M. Morin et sa plus jeune fille se sont jetés dans la rivière et qu'en se débattant pas à découvrir les deux corps. »